

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Quand ma tribune paraîtra, nous nous rendrons aux urnes : nous envoyons notre texte un mois avant qu'il ne soit publié dans la feuille du bois

Puissions nous être aussi nombreux que place de la République à défendre la Liberté, la Laïcité, la Fraternité et l'égalité. En ces temps où l'on peut être assassiné par un dessin, seule une mobilisation politique permet de dénoncer ces horribles pratiques. Votons afin de confirmer ces valeurs et ne laissons pas 60% de non expression. Ce score est le pourcentage d'abstention dans notre commune lors des dernières élections municipales.

Tous les candidats à l'élection départementale ne sont pas encore connus. Nous vous invitons à voter pour un candidat et une candidate de sensibilité de gauche mais aussi pour des candidats qui ne cumuleront pas des mandats.

Comme nous l'avons écrit dans notre article précédent, nous sommes contre le cumul. Il faut laisser émerger de nouveaux élus qui pourront consacrer tout leur temps à ce mandat de conseiller départemental. Je remercie Jérôme Caüet (notre actuel conseiller départemental qui, du fait du redécoupage, se présente sur le canton des Ulis) pour son écoute...
Texte limité conformément au règlement intérieur.

Bien cordialement.

Pour la liste Vivre Autrement,
Véronique Pujol



EDVDB

ENCORE UN PROJET BIEN MAÎTRISÉ..

Comment exprimer aujourd'hui notre indignation ? En effet, pour justifier la création de son école à un coût exorbitant sur le site des Bartelottes, la municipalité décide de fermer les classes d'élémentaires aux Renondaines ainsi que deux classes à la maternelle Marie Curie et deux à l'élémentaire Ambroise Paré.

Que vont devenir les enfants scolarisés dans ces établissements et que va devenir à terme l'école des Renondaines, école de proximité à laquelle nous sommes tous attachés ?

De plus, et afin de motiver encore une fois son projet grandiloquent, la municipalité remet en cause la convention d'accueil signée avec la commune de Nozay. Surement dans le but d'exercer une pression sur les parents et pour renforcer les classes des Bartelottes.

Bien entendu, nous contestons le bien-fondé de ces délocalisations de classe. Le forcing est mis sur les parents qui n'auront pas d'autres choix, malgré leurs désaccords, que d'accepter la situation. Nous partageons leurs inquiétudes et nous nous associons aussi aux enseignants dont l'avenir risque d'être bouleversé.

Soyez assurés que nous restons vigilants sur l'évolution de cette situation.

Pour la liste EDVB,
Jocelyne Cloirec



Expression des conseillers de la majorité municipale

UCVB

L'année 2014 s'est achevée par un gros chantier : la mise en place du nouveau site internet de la ville. Nous avons réussi à obtenir un site plus clair, plus accessible et surtout la possibilité d'accéder à n'importe quelle information en trois clics de souris.

2015 commence à peine et voilà que deux nouveaux chantiers vont être initiés.

Le premier concerne le mobilier urbain dont l'appel d'offre public sera lancé après l'élaboration du cahier des charges prenant en compte les nouvelles directives d'affichage en zone urbaine. De nouveaux emplacements seront définis en fonction des points d'intérêts de la ville afin qu'un maximum d'administrés puisse être informés.

Le second chantier concerne les publications. A savoir principalement la Feuille du bois dont ce numéro-ci est le 100e depuis sa création. Ce journal mensuel permet de retrouver toutes les informations concernant les associations, la culture, le sport, la vie scolaire, les travaux, le budget... Il est un complément du site internet et constitue un lien important entre les habitants, les élus et la mairie.

Et tout cela sans oublier l'obligation de faire toujours mieux avec une baisse continue des budgets.

Pour la liste UCVB,
Dimitri Lavrentieff



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Éducatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnauld, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Mohamed Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile
Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmata
Jocelyne Cloirec